

Ville de   
**JUZIERS**

Mairie

Place du Général de Gaulle

78820 JUZIERS

Tél : 01 34 75 28 00

Fax : 01 34 75 69 82

secretariat-mairie@juziers.org

www.juziers.fr

**ARRETE MUNICIPAL PORTANT A TITRE TEMPORAIRE  
AUTORISATION DE TRAVAUX  
N° 2025 – TEMP 128**

**Le maire de la commune de JUZIERS,**

Vu les articles L 2212-2 et L 2213-1 du Code général des collectivités territoriales ;

Vu le Code de la route et le Code de la voirie routière

Vu les arrêtés formant le règlement général de police de la commune ;

Vu la demande formulée par écrit le 02 décembre 2025 par la société

OPTICOM ;

Vu l'intérêt général ;

Considérant les travaux de création de génie civil, pose de fourreau électrique et tirage de câbles de fibre optique dans le cadre de la vidéoprotection qui auront lieu entre le 08 décembre 2025 et le 09 janvier 2026 rues Berthe Morizot, Mezy, Eglise, Janine Vins, route de la Chartre et chemin des Ecouloirs sur la commune de JUZIERS.

**ARRETE**

:

**Article 1.** Le stationnement sera déclaré comme gênant à proximité des chantiers aux endroits suscités à JUZIERS afin de réaliser les travaux :

**du 08 décembre 2025 au 09 janvier 2026 de 08 à 17 heures 00**

**Article 2.** La société OPTICOM chargée des travaux devra assurer la sécurité des piétons par un barrièrage ou un balisage complété par une signalisation adaptée ; information écrite des riverains susceptible d'être gênés par les travaux.

**Article 3.** Le présent arrêté sera affiché conformément à la réglementation en vigueur dans la commune de JUZIERS.

**Article 4.** Madame le maire de la commune de JUZIERS, Monsieur le commissaire de police de MANTES LA JOLIE, Monsieur le responsable de la police municipale de JUZIERS sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à JUZIERS, le 03 décembre 2025.

Le Maire, Ketty VARIN.

Dossier suivi par :

Philippe MILLET

Tél : 06 43 05 91 08

police.municipale@juziers.org

